

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 5 juillet 2010 fixant la liste des personnes autorisées à exercer en France la profession de chirurgien-dentiste en application des dispositions des articles L. 4111-2 (II) et L. 4141-3-1 du code de la santé publique

NOR : SASH1030649A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 4111-2 (II) et L. 4141-3-1 ;
Vu l'avis de la commission d'autorisation d'exercice compétente pour la profession de chirurgien-dentiste en date du 25 juin 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont autorisées à exercer en France la profession de chirurgien-dentiste, en application des dispositions des articles L. 4111-2 (II) et L. 4141-3-1 du code de la santé publique, les personnes dont les noms suivent :

Mme Rita ABRAHAM MARTINEZ, née le 31 mars 1981 à Salta (Argentine).
M. Ahmad AL SAYED, né le 28 avril 1963 à Tartous (Syrie).
M. Ramez AL ZIN, né le 1^{er} janvier 1975 à Damas (Syrie).
Mme Hala ABOUD, épouse TAGHZOUTI, née le 23 septembre 1961 à El Khyam Marj Eoun (Liban).
Mme Dana Liana CETERAS, épouse DUTCA, née le 17 octobre 1978 à Bertestii de Jos (Roumanie).
M. Andrei CZUTH, né le 31 août 1978 à Ineu (Roumanie).
M. Manuel De Jesus GUILBEAUX URGELLES, né le 22 juin 1973 à Baracoa-Guantanamo (Cuba).
Mme Adriana GUTIERREZ, épouse GORDON, née le 31 août 1976 à Cajamarca (Pérou).
M. Safouh HAYDARI, né le 6 novembre 1972 à Alep (Syrie).
Mme Gloria HUERTAS-BARRERO, épouse JEUDI DE GRISSAC, née le 3 février 1964 à Buga Valle (Colombie).
Mme Karolina LATALSKA, née le 18 septembre 1981 à Lodz (Pologne).
Mme Adriana MIC, née le 12 avril 1976 à Turda (Roumanie).
Mme Anda NECULA, née le 8 juin 1980 à Campina (Roumanie).
Mme Ana-Maria POPESCU, épouse LAZAR, née 9 août 1978 à Alexandria (Roumanie).
Mme Lilia Amparo VARGAS UYABAN, née le 10 décembre 1971 à Bogota (Colombie).

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 5 juillet 2010.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement simultané de la directrice générale
de l'offre de soins et du chef de service :
*La sous-directrice des ressources humaines
du système de santé,*

E. QUILLET